

Echelle descriptive des degrés d'autonomie

Compétences évaluées dans Pronote :

Travailler de façon autonome

SSC1.1 Etre autonome dans son travail personnel, savoir le planifier et l'organiser (savoir planifier les étapes de réalisation d'un travail personnel).

Coopérer

SSC1.5 Aider efficacement ses camarades (transmettre des connaissances, partager des savoirs, mutualiser des compétences).

Avoir une attitude responsable

SSC1.7 Avoir son matériel.

SSC1.9 Avoir une attitude respectueuse du cadre (respecter le silence dans la classe) et du climat de travail (respecter la concentration de chacun).

Être acteur de son orientation

SSC1.10 Savoir s'auto-évaluer, décrire ses intérêts, ses compétences et ses acquis (plan de travail).

Novice (maîtrise insuffisante)	Intermédiaire (maîtrise fragile)	Confirmé (maîtrise satisfaisante)	Expert (très bonne maîtrise)
Manque d'autonomie	Autonomie en construction	Autonomie partielle	Autonomie acquise
L'enseignant dit à l'élève ce qu'il doit faire.	L'enseignant propose un travail, l'élève organise sa mise au travail (planification des tâches). L'élève peut être aidé par un autre élève pour s'organiser.	L'élève travaille et planifie les étapes du travail à réaliser. Il peut aider ponctuellement un camarade.	L'élève est autonome dans son travail (il le planifie et l'organise). Il peut aider des camarades.
L'élève oublie souvent ses affaires. Le travail n'est pas toujours fait sérieusement ou terminé à la date demandée. Il lui arrive de gêner le travail des autres.	L'élève a encore besoin d'aide pour s'organiser dans son travail. Il ne gêne pas le travail des autres.	L'élève a ses affaires pour travailler. Il travaille sans gêner les autres. Il fait son travail sérieusement en respectant les délais.	L'élève a ses affaires pour travailler. Il travaille sans gêner les autres. Il fait son travail sérieusement en respectant les délais. Il réalise des projets personnels (exposés, textes libres...).
L'élève apprend à remplir et utiliser son plan de travail.	L'élève sait remplir et utiliser son plan de travail.	L'élève sait remplir et utiliser son plan de travail en tenant compte des objectifs qu'il s'est fixés. L'élève sait s'auto-corriger et fait valider ses activités.	L'élève sait remplir et utiliser son plan de travail en tenant compte des objectifs qu'il s'est fixés. L'élève sait s'auto-corriger et fait valider ses activités. Il sait se fixer des objectifs de période et prépare son bilan